

## Compte de résultat 1/2

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

État exprimé en €

						31/12/2024	N-1
		France		Exportation			
<b>Produits d'exploitation</b>	Ventes de marchandises	FA		FB		FC	
	Production vendue (Biens)	FD		FE		FF	
	Production vendue (Services et Travaux)	FG	1 200,00	FH		FI	1 200,00
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	FJ	1 200,00	FK		FL	1 200,00
	Production stockée					FM	
	Production immobilisée					FN	
	Subvention d'exploitation					FO	
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ		
<b>Total des produits d'exploitation (2)</b>						FR	1 200,00
<b>Charges d'exploitation</b>	Achats de marchandises					FS	
	Variation de stock					FT	
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU	94,03
	Variation de stock					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	26 689,43
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	819,00
	Salaires et traitements					FY	
	Charges sociales du personnel (10)					FZ	
	Dotations aux amortissements					GA	4 251,67
	Dotations aux provisions :						
	- sur immobilisations					GB	
	- sur actif circulant					GC	
- pour risques et charges					GD		
Autres charges (12)					GE	144,24	
<b>Total des charges d'exploitation (4)</b>						GF	31 998,37
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>						GG	<b>-30 798,37</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI	
<b>Produits financiers</b>	De participations (5)					GJ	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers</b>						GP	0,00
<b>Charges financières</b>	Dotations aux amortissements et aux provisions					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières</b>						GU	0,00
<b>RESULTAT FINANCIER</b>						GV	0,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>						GW	<b>-30 798,37</b>

## Compte de résultat 2/2

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat exprimé en €

		31/12/2024	N-1	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>-30 798,37</b>	<b>-12 300,68</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>	Sur opérations de gestion	HA		
	Sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transfert de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7)</b>	HD	0,00	
<b>Charges exceptionnelles</b>	Sur opérations de gestion (6bis)	HE		
	Sur opérations en capital	HF		
	Dotations aux amortissements et aux provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7)</b>	HH	0,00	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		HI	0,00	
PARTICIPATION DES SALARIES		HJ		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		HL	1 200,00	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		HM	31 998,37	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		HN	<b>-30 798,37</b>	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A9			
(7) Détails des produits et charges exceptionnels :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

## Bilan Actif

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

		31/12/2024			N-1		
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net		
État exprimé en €							
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	<b>Immobilisations Incorporelles</b>						
	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de recherche et de développement	AD		AE			
	Concessions brevets droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes	AL		AM			
	<b>Immobilisations Corporelles</b>						
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	238 000,00	AQ	21 014,78	216 985,22	
	Installations techniques, mat et outillage indus.	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 290,00	AU	36,89	2 253,11	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
<b>Immobilisations Financieres</b>							
Participations évaluées selon mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH		BI				
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	240 290,00	BK	21 051,67	219 238,33		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en-cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En-cours de production de biens	BN		BO			
	En-cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	BV		BW			
	<b>Créances</b>						
	Créances clients et comptes rattachés (3)	BX	400,00	BY	400,00		
	Autres créances (3)	BZ	297,69	CA	297,69		
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement	CD		CE				
Disponibilités	CF	1 030,00	CG	1 030,00	1 000,00		
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI				
<b>TOTAL (III)</b>	CJ	1 727,69	CK	0,00	1 727,69		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CL					
	Primes et remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif (VI)	CN					
<b>TOTAL ACTIF</b>		CO	242 017,69	1A	21 051,67	220 966,02	89 200,00
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

# Bilan Passif

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

État exprimé en €

		31/12/2024	N-1
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel (1)	DA 1 000,00	1 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)	DC	
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)	DF	
	Autres réserves	DG	
	Report à nouveau	DH -55 098,31	-42 797,63
	<b>Résultat de l'exercice</b>	DI -30 798,37	-12 300,68
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
Total des capitaux propres		DL -84 896,68	-54 098,31
<b>Autres Fonds Propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
Total des autres fonds propres		DO 0,00	0,00
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
Total des provisions		DR 0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 435,35	898,10
	Emprunts et dettes financières divers	DV 305 132,54	142 398,72
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 293,32	
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA 1,49	1,49	
Produits constatés d'avance (4)		EB	
Total des dettes		EC 305 862,70	143 298,31
Ecart de conversion passif		ED	
<b>TOTAL PASSIF</b>		EE 220 966,02	89 200,00
<b>Renvois</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 435,35	898,10	

# 13 And Co

**SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS**

**Siège social : 1711 chemin de la Mole 06670 LEVENS**

**RCS 852 535 376 NICE**

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**EN DATE DU 25 juin 2025**

L'an deux mille vingt cinq,  
Et le vingt cinq juin, à dix-sept heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale mixte au siège de la société, 1711 chemin de la Mole 06670 LEVENS, sur convocation de la gérance, faite par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 10 juin 2025.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur TOMBAKDJIAN Robert, propriétaire de .....	600 parts
- Monsieur TOMBAKDJIAN Alexis, propriétaire de .....	200 parts
- Monsieur TOMBAKDJIAN Lionel, propriétaire de .....	200 parts

Soit un total de ..... 1 000 parts  
Sur les mille (1000) parts composant le capital social.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Lionel TOMBAKDJIAN préside la séance en sa qualité d'associé Gérant.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,
- l'exposé des motifs,
- le rapport de gestion,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Quitus
- Approbation des comptes
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses

Monsieur le Président donne ensuite lecture l'exposé des motifs et ouvre la discussion.

« Chers associés,

*L'année écoulée a marqué un tournant dans notre activité. Un nouvel appartement a été acquis. L'opération a été possible grâce à un emprunt auprès de l'associé Robert TOMBAKDJIAN. A partir de ce point, après sa remise en état, le bien pourra être mis à la location dès le mois de septembre. Cet apport devrait nous permettre d'entrevoir un gain substantiel pour l'entreprise, ce qui pourrait nous permettre de poursuivre son développement.*

*A ce propos, il est à noter les dernières actualités juridiques de notre entité.*

- 1. Malgré notre action pour le dépôt des comptes en retard auprès du tribunal de commerce de Nice, celui-ci a prononcé notre radiation au 12 avril 2025. Après moult échanges avec le service du R.C.S. nous avons obtenu gain de cause et l'entreprise est de nouveau active.*
- 2. A la suite de cet incident, indépendant de notre action, un courrier a été reçu le 23 juin 2025 concernant notre déficit au regard de notre capital. A ce propos, nous vous demandons de valider la troisième résolution relative à la poursuite d'activité malgré un déficit supérieur à plus de la moitié du capital. Il faut noter que l'entreprise ne possède aucune dette vis-à-vis de tiers en dehors des emprunts réalisés auprès de notre associé R. TOMBAKDJIAN et du compte courant créditeur du Gérant -Associé Lionel TOMBAKDJIAN. De plus, vous pourrez constater qu'en cas de graves difficultés, nous aurions toujours la possibilité de vendre les immeubles qui le marché évoluant couvre plus que la somme des dettes dues aux associés.*
- 3. En explication du déficit. La perte 2024 est de 30798 € contre 12300 pour 2023. Cette variation est due à l'acquisition immobilière. En effet, les frais d'acquisition (notaire, commune, département, etc.) ont été passés directement en charge, comme la loi nous y autorise. L'année prochaine, nous ne devrions pas connaître une situation identique. En cas d'acceptation de la troisième résolution, une déclaration en parallèle sera établie auprès de l'INPI, comme demandé par le greffe du tribunal de commerce de Nice. »*

A l'issue de ce point d'information, nous pouvons initialiser l'Assemblée Générale Ordinaire d'approbation des comptes. »

Personne ne demande la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **Première résolution :**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du service comptable sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, les approuve tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est soumise à votre approbation. Votée à l'unanimité.

### **Deuxième résolution**

Le résultat de l'exercice laisse apparaître une perte de 30 798 €.

L'assemblée générale décide de reporter le résultat, de la manière suivante :

- Report à nouveau ..... (30 798) €

Conformément à la loi, l'Assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la

constitution de la société.

Cette résolution est soumise à votre approbation. Votée à l'unanimité.

### **Troisième résolution**

A la lecture de l'exposé des motifs, il est demandé de voter pour la poursuite de l'activité, malgré des capitaux propres à – 84 897 € pour un capital social de 1 000 €, soit inférieurs à plus de la moitié. Pour ce faire, une A.G.E. sera convoquée prochainement.

Cette résolution est soumise à votre approbation. Votée à l'unanimité.

### **Quatrième résolution**

L'assemblée générale donne pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est soumise à votre approbation. Votée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés ou leur mandataire.

Lionel TOMBAKDJIAN

